

INTERVENTION DU MAIRE
A L'OCCASION DE LA CEREMONIE
DU 11 NOVEMBRE 2022

Mesdames et Messieurs,

En nous rassemblant nombreux devant ce Monument aux Morts afin de commémorer l'Armistice du 11 Novembre 1918, nous voulons témoigner une nouvelle fois de l'intérêt que nous attachons à notre devoir de souvenir, comme d'ailleurs partout en France, dans chaque ville et dans chaque village.

Avec vous, je me réjouis que notre attachement patriotique nous encourage à faire vivre notre mémoire collective.

Il y a un peu plus d'un siècle, la clairière de Rethondes de la forêt de Compiègne était le théâtre de la signature de l'Armistice de la Première Guerre mondiale.

Les armes se taisaient après quatre années de douleur, de larmes, et de drames quotidiens.

Le Cessez le feu effectif à 11h00 entraînait dans toute la France des volées de cloches et des sonneries de clairon annonçant la fin d'un conflit qui pour l'ensemble des belligérants avaient fait plus de 18 millions de morts, d'invalides et de mutilés, dont 8 millions de civils.

La situation internationale démontre, hélas, que les menaces qui pesaient sur le monde d'avant, sont sur celui d'aujourd'hui toujours d'actualité.

Cette année, plus que jamais, célébrer la mémoire de la Première Guerre Mondiale, à fortiori parce qu'elle a été suivie d'une autre, doit être l'occasion de rappeler le combat au quotidien qui doit être mené contre l'extrémisme national et les propagandes morbides de la défiance et de la haine.

Ce doit être aussi l'occasion de se rappeler la fragilité des grands équilibres socio-économiques sur lesquels reposent notre confort, et pour lesquels nous avons l'ardente obligation d'œuvrer, chacun à son niveau, chacun à sa place, à la permanence des conditions de leur pérennité.

Les tensions nées, partout dans le monde, des crises qui succèdent aux crises, avec l'épisode COVID et la guerre en Ukraine, nous renvoient en ce jour de commémoration, non seulement à l'importance de rendre hommage à tous ceux qui ont contribué, parfois au sacrifice de leur vie, à la souveraineté de la France, mais également à la réflexion et aux actions à mener pour la restaurer dans de nombreux domaines qu'ils soient, bien-sûr, militaires, mais aussi industriels tels que l'énergie ou la santé.

En cet instant, je veux me faire l'interprète de chacun pour avoir une pensée rendant hommage à nos Armées, et en particulier aux régiments Tarbais, le 1^{er} RHP et le 35^{ème} RAP, pour la permanence et la reconnaissance de leur engagement en faveur de notre sécurité.

En cet instant aussi, je voudrais dire toute notre reconnaissance à Mme FORCAMIDAN, Directrice de l'Ecole, qui a permis d'associer à ce devoir de mémoire, les enfants qui entonneront, dans un instant, notre hymne national.

Je voudrais également remercier leurs parents qui permettent que soit non seulement partagée, mais aussi transmise notre conviction que le combat pour la paix est le plus beau combat de l'Homme, peut-être parce qu'il n'est jamais gagné.

Ce devrait être la fierté de la France, notre fierté, de rester fidèle aux valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité et de tolérance.

C'est notre fierté, mais c'est aussi notre devoir.

Je vous remercie de votre attention.

Vive la France !

Vive la République !